

PAR COURRIEL

Le 3 mars 2020

Objet : Demande d'accès à l'information | Réponse
N./d. : A1920-056

Nous avons procédé au traitement de votre demande d'accès à l'information reçue le ou vers le 8 janvier 2020, visant l'obtention des renseignements suivants;

- *Le 29 mai 2019, le sous-ministre du MSSS vous demandait de lui transmettre, au plus tard le 21 juin 2019, une série d'informations concernant le déploiement des maisons des aînés et des reconstructions des CHSLD dont :*
 - *le nombre de lits par projet ;*
 - *la communauté visée ;*
 - *les sites identifiés ;*
 - *les installations les plus vétustes nécessitant une reconstruction.**Veillez nous fournir l'ensemble des informations transmises au MSSS dont le tableau transmet au MSSS à la suite de sa demande.*
- *Veillez également nous fournir le nombre de personnes en attente d'une place en CHSLD sur votre territoire en date du 12 décembre 2019. De ce nombre, veuillez nous indiquer combien d'entre eux sont des aînés et des personnes adultes*

En ce qui concerne le premier point de votre demande, nous vous informons que votre demande relève davantage du Ministère de la santé et des services sociaux. Ainsi, en vertu de l'article 48 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous référons au responsable de l'application de cette loi au sein de cet organisme :

Monsieur Pierre Lafleur

Sous-ministre adjoint

Direction générale Coordination réseau et ministérielle

1075, ch. Sainte-Foy, 3e étage

Québec (QC) G1S 2M1

responsable.acces@msss.gouv.qc.ca

En réponse au 3^e point de votre demande, en date du 23 janvier 2020, cent quatre-vingt-douze (192) personnes étaient en attente d'une place en CHSLD sur le territoire lavallois. Cela inclut tous les niveaux d'urgence confondus et ceux qui ont fait leur demande mais qui ne souhaitent pas un hébergement

immédiat. Nous sommes informées par la Direction SAPA qu'une intensification de soins et de services à domicile ainsi qu'un soutien aux proches aidants est offert dans l'intervalle.

Meilleures salutations,

Original signé

Isabelle Routhier, avocate

Responsable de l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics